

KARATÉ CANADA

Politique sur l'équité et l'égalité d'accès



**KARATE
CANADA**

31 mai 2012

But

1. Karaté Canada est une organisation ouverte à tous. Elle encourage la participation de toutes et de tous dans la prise de décision, l'emploi, les programmes et les services indépendamment de la langue, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'origine ethnique, des capacités physiques et de la situation géographique. À titre d'organisation, Karaté Canada reconnaît la diversité de notre population comme un atout.

Langue

2. Karaté Canada a sa propre politique des langues officielles et s'engage à utiliser les deux (2) langues officielles du Canada.

Sexe

3. Karaté Canada croit en une distribution des ressources et en des occasions de participation, de direction et d'emploi égales pour les femmes et les hommes indépendamment de leur sexe. Par conséquent, Karaté Canada s'engage à :
 - a) être un employeur offrant l'égalité professionnelle;
 - b) fournir des conditions d'emploi équitables y compris une rémunération égale pour un travail de valeur égale;
 - c) fournir des occasions et des ressources égales aux athlètes féminins et masculins;
 - d) fournir des occasions de certification égales aux entraîneuses et entraîneurs et aux officielles et officiels;
 - e) maintenir une politique en matière de comportement qui s'attaque aux problèmes de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel.

Groupes minoritaires

4. Karaté Canada s'assurera que ses programmes et activités encouragent la participation de personnes ayant une incapacité, du peuple autochtone et d'autres groupes minoritaires.

Régions éloignées

5. Karaté Canada accueille dans ses programmes les personnes provenant de toutes les régions du Canada.

Prise de décision

6. Karaté Canada cherchera les occasions pour accroître la diversité lors de l'embauche d'employés ou du recrutement de bénévoles au sein de l'organisation. Karaté Canada favorisera également une représentation équitable de femmes et d'hommes au sein de son conseil d'administration et de tous les comités.

Communications

7. Karaté Canada s'assurera de la représentation équitable des femmes et des hommes, des langues officielles et des groupes minoritaires dans les documents de promotion et les publications officielles, et de l'utilisation d'un langage non discriminatoire dans toutes ses communications.

Partenaires d'organisation d'événements

8. Karaté Canada travaillera en collaboration avec les partenaires d'organisation d'événements pour s'assurer du respect des priorités de Karaté Canada en matière de diversité et d'équité, et encouragera ces partenaires à mettre en œuvre des projets, des politiques, des activités et des communications qui reflètent ces priorités.

Engagement continu envers la diversité et l'équité

9. L'intégration des principes d'équité dans toutes les stratégies, actions et tous les projets de Karaté Canada en matière de programmes techniques, de fonctionnement, d'administration des affaires, de commandite, de commercialisation, de média ou de communication est indispensable à une organisation plus diverse et équitable. Karaté Canada traitera ces sujets de préoccupation dans son propre fonctionnement, ses propres activités et partenariats de façon continue.